

Canton de Selommes.

Ce canton renferme 16 communes qui seules ou réunies entretiennent une école publique ; il se fait remarquer et par sa faible population et par le peu de mérites de ses instituteurs.

Selommes.

À la tête de l'école du chef-lieu, se trouve le Sieur Paly qui se recommande par des qualités précieuses (?). C'est un de ces hommes qui se rendent utiles dans une commune et qui y jouissent d'une grande considération. Le sieur Paly a de l'intelligence, de la capacité. Il est réfléchi, posé, d'un bon jugement. Son école est bien tenue. Ses élèves travaillent et les résultats sont satisfaisants.

La Chapelle-Enchérie.

Cette commune conserve difficilement ses instituteurs, tant les avantages qu'elle procure sont médiocres. Si malheureusement pour elle, le jeune Daguet qui y exerce actuellement venait à la quitter, nous doutons qu'il soit facilement remplacé. Il est zélé, actif, intelligent, et l'instruction depuis qu'il dirige l'école s'est bien améliorée. Nous n'avons également qu'à le louer pour sa conduite et sa moralité.

Coulommiers.

L'instituteur de Coulommiers est un nommé Venangeon. Comme celui de la Chapelle, il n'aspire qu'après le moment de quitter la commune où ses moyens d'existence sont très bornés. Avec de pareilles idées que nous ne saurions blâmer, car avant tout, il faut vivre, il nous semble impossible qu'on apporte dans l'exercice de ses fonctions toute la bonne volonté qu'on pourrait désirer. Aussi, bien que le Sieur Venangeon ne manque pas d'intelligence ou de capacité, il s'est découragé et l'enseignement en a souffert. Son école est cependant bien tenue et sa conduite personnelle est digne d'éloges.

Faye.

Voici un instituteur qu'on peut placer en tête des plus arriérés, non seulement du canton, mais de l'arrondissement. C'est une chose pitoyable que l'aspect de cette école où se rassemblent quelques enfants en bas âge, malpropre et mal tenue. Faible de caractère autant qu'ignorant, le Sieur Mothu ne sait même pas faire la police de sa petite classe. Aussi, comme instituteur, il ne mérite aucune espèce de considération.

Périgny.

L'instituteur de Périgny, sans avoir beaucoup d'intelligence et de capacité, entend un peu mieux la manière de diriger une école. Le Sieur Gourdet ne manque pas de bonne volonté, il a amélioré son enseignement, ses élèves ont plus d'instruction que par le passé ; mais ils sont en trop petit nombre, mais ils ne fréquentent pas assez longtemps l'école, mais l'instituteur se plaint de ne pouvoir élever sa famille qui est nombreuse. Aussi, à l'approche des moissons et des récoltes de foin, se met-il à la disposition du premier venu, car il a sa vie à gagner pour quatre enfants et leur mère;

après cela, blâmez si vous l'osez, les pauvres instituteurs qui négligent leur instruction.

Pray.

Pendant l'hiver, l'école de Pray est une des plus fréquentées du canton. Mais à l'approche de la belle saison, il y a désertion complète. Le Sieur Choine (?) a d'excellentes qualités comme homme, comme père, comme époux, mais comme instituteur, il est très médiocre, et cependant, ces petites localités sont encore heureuses d'en arrêter de pareils. Si leur enseignement n'est pas méthodique, s'ils suivent invariablement le sentier de la routine, les enfants en retirent cependant quelques profits ; leurs petites facultés s'exercent faiblement, il est vrai, mais enfin, elles s'exercent et ne courent pas le risque de s'abâtardir entièrement par défaut de culture.

Renay.

L'école de Renay ne se tient véritablement que trois mois de l'année. C'est une chose passée en habitude. L'instituteur l'a si bien établie, les parents s'y sont si bien conformés que dans les premiers jours de mars, l'école est déserte. Et quand bien même les élèves continueraient à la fréquenter, nous doutons que le Sieur Pasquier consentît à leur consacrer son temps. Il est maçon, c'est là qu'il trouve des ressources et on peut dire que l'école est pour lui un pis-aller, un petit dédommagement pour la saison morte de l'hiver.

Rocé.

La commune de Rocé, pendant plusieurs années, a été bien favorisée sous le rapport de son ancien instituteur, le Sieur Legendre, actuellement à Chambon. Aussi tous les enfants fréquentaient l'école. Le Sieur Géré qui lui a succédé depuis peu, n'a pas son intelligence ni ses capacités, cependant, il a du zèle, de la bonne volonté. Nous attendrons pour le juger définitivement que nous ayons pu apprécier ses résultats.

Baignaux, Sainte-Gemmes , Epiais, communes réunies.

Ces communes ont beaucoup perdu par la retraite de leur ancien instituteur, M. Beaugendre, aujourd'hui à Villerbon. L'instituteur actuel, M. Laudair n'a pas, à beaucoup près, son intelligence ni sa capacité. Sous un tel maître, les connaissances des enfants qui étaient déjà très satisfaisantes ne peuvent que diminuer de jour en jour. L'instituteur a cependant d'excellentes qualités. Il est doux, rangé, soigneux, et nous dirons à sa louange que les enfants sont dociles et que l'école est bien tenue. Nous voudrions pouvoir ajouter que les résultats sont satisfaisants.

Outre l'école publique, il y a encore une école privée qui se tient à Epiais sous la direction d'un nommé Pineau. C'est une école qu'une salle d'asile (*sic*).

Tourailles.

Avec un instituteur sourd qui n'entend les enfants qu'au moyen d'un cornet acoustique, dont la vue affaiblie par l'âge peut à peine distinguer les élèves, il est facile de penser que l'école de Tourailles ne mérite pas ce nom et que les résultats sont nuls.

Si la commune était plus importante, cet instituteur serait déjà remplacé, ou bien, s'il avait quelques moyens d'existence, il aurait déjà donné sa démission.

Villemardy.

L'école de Villemardy se fait remarquer par sa bonne tenue, la docilité des enfants, la propreté de la classe et des cahiers. On voit que l'instituteur, M. Pleuvry, est un homme soigneux. Il a du zèle, il aime ses fonctions, il cherche à s'instruire, aussi avons-nous constaté de véritables améliorations dans cette école. On pourrait citer cet instituteur comme modèle quant à la conduite et à la moralité.

Villeromain.

Le Sieur Leroy a été appelé à la direction de l'école de cette commune. C'est une des mieux partagées sous le rapport de son instituteur. L'instruction y est satisfaisante et malgré le peu de convenances de la salle d'école, les enfants sont dociles et bien tenus. Le Sieur Leroy, qui a de l'intelligence et assez de capacité, a aussi l'aptitude de l'enseignement. Il s'entend à faire travailler ses élèves, à exciter leur zèle et à l'entretenir. Sa conduite personnelle et le succès qu'il obtient dans son école lui ont mérité l'estime et la considération des habitants.

Villetrun.

L'école de Villetrun qui est une des plus fréquentées du canton s'est sensiblement améliorée depuis plusieurs années. Il y a plus d'ordre, plus de discipline. L'instituteur a un peu abandonné sa routine. Il a cherché à s'instruire et les élèves en ont profité. Le sieur Hallineau est un homme rangé, soigneux, d'une conduite irréprochable, et nous avons l'espoir que son école gagnera encore avec le temps.

Comités locaux.

De toutes les écoles du canton, il n'y a guère que celle de Selommes qui soit surveillée. Encore est-ce au zèle, à la bonne volonté de M. le Juge de Paix qu'elle en est redevable. Quant aux autres écoles, tant mieux pour la commune si l'instituteur est un homme rangé, tant pis pour elle, s'il ne remplit pas ses devoirs, car il n'a à redouter aucun contrôle.

Maisons d'école.

Des 16 communes de ce canton, trois, Selommes, Coulommiers et Sainte-Gemmes, sont propriétaires de leur maison d'école. Villetrun nous a semblé avoir de bonnes intentions. Les autres, à moins d'y être forcées, resteront dans le même État.